

**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE**  
**ET RURAL DU PAYS DES MARAIS**  
**FEUGERES – MARCHESIEUX – ST MARTIN D'AUBIGNY**

Séance du 27 septembre

L'an deux mil douze, le vingt-sept septembre, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Joëlle LEVAVASSEUR.

Présents : Joëlle LEVAVASSEUR, Philippe LHULLIER, René LAMAZURE, Michèle BIARD, Françoise COHEN, Rémi CUCU, Marie-Noëlle HOUSSIN, Rose-Marie LELIEVRE, Stéphanie TAPIN.

Absents excusés : Bruno HAMEL, Roland LEPUISSANT, Jacques VANTOMME.

Délibération N° 2012- 06-27

LIGNE DE TRÉSORERIE – Zone Artisanale

Pour assurer le préfinancement des travaux pour l'aménagement de la Zone Artisanale, Porte des Boscqs,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide

DE SOLLICITER, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, une ligne de Court Terme de Trésorerie se décomposant comme suit :

- Montant de la ligne : 80 000.00 €
- Indice : EURIBOR 3 mois moyenné m-1
- Taux : +1.950 %
- Durée : 12 mois
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Montant minimum par tirage : 5 000 €.
- Frais de dossiers : 150 €.

DE PRENDRE l'engagement au nom de la Syndicat d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances et au paiement des intérêts.

DE PRENDRE l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin les impositions nécessaires

DE CONFERER en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Mme la Présidente pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Délibération N° 2012- 06-28

Décision Modificative Virement de crédit

Le Comité Syndical décide à l'unanimité

Le virement des crédits suivants :

Budget SIATR du pays des Marais – INVESTISSEMENT

Art 2315 OP N° 18 (Plan d'eau) + 10 000 €

Art 2315 OP N°24 (aide de service – camping cars) - 10 000 €

*Les délibérations sont numérotées de 2012-05-25 à 2012-05-26*

Récapitulatif des décisions signées par délégation en vertu de la délibération du 31 octobre 2011 pour la période du 1er novembre 2011 au 05 décembre 2012.

DÉCISIONS N°	INTITULÉ	
01/2012	Signature du devis de l'Entreprise ERDF pour la dépose de la ligne surplombant la Zone Artisanale sur la commune de Marchésieux d'un montant de 1 476.49 € HT	
02/2012	Signature devis achats de pavillons SARL manche évènement	
03/2012	Signature devis impression Flyers - Base de Loisirs - Entreprise SERIAC pour un montant de 288.24 € TTC	
04/2012	Signature devis achat pour la rénovation du Mini Golf - Entreprise PPG DISTRIBUTION pour un montant de 1250.97 € TTC	
05/2012	Signature avec SETIN pour L'achat d'un groupe électrogène pour un montant de 618.93 € TTC	
06/2012	Signature du devis pour les filets à grimper pour un montant de 515.48 € TTC entreprise SPS FILETS	